

GUIDE A L'USAGE DES PARTICIPANTS

Table des matières

1. Introduction
2. Questions à examiner
3. Organisation du travail
4. Personnes désignées par le Secrétaire général
5. Bureaux
6. Bureaux et locaux pour les participants
7. Calendrier du Congrès
8. Admission aux séances
9. Salles de séances
10. Accès aux salles de séances
11. Interprétation
12. Journal
13. Documents du Congrès
14. Films
15. Exposition
16. Visites d'établissements
17. Bureau de Vente des publications des Nations Unies
18. Bureau de renseignements
19. Adresse du Congrès
20. Bibliothèque
21. Restaurants, Bars, Buffets et Cafeteria
22. Parc à automobiles
23. Achat d'essence en franchise de douane
24. Transports locaux et taxis
25. Service médical
26. Banque
27. Poste, télégraphe et téléphone
28. Voyages et excursions
29. Photographes
30. Renseignements pour le logement

31. Sports

32. Palais des Nations

- | | |
|------------|---|
| Annexe I | Organisations internationales à Genève |
| Annexe II | Liste des délégations permanentes des États Membres de l'Organisation des Nations Unies accréditées auprès de l'Office européen des Nations Unies |
| Annexe III | Liste des États non membres ayant accrédité des observateurs à titre permanent auprès de l'Office européen des Nations Unies |
| Annexe IV | Liste des consulats à Genève |
| Annexe V | Liste des ambassades, délégations, à Berne. |
| Annexe VI | Plan du Palais des Nations |

4. PERSONNES DESIGNÉES PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Représentant du Secrétaire général

M. Manuel Lopez-Rey, Chef de la section de la défense sociale, Direction des affaires sociales.

Rapporteur général du Congrès¹⁾

M. Thorsten Sellin, Professeur de sociologie, University of Pennsylvania, Philadelphia, Pa., États-Unis d'Amérique

Membres du Comité directeur

Outre le président et le rapporteur général du Congrès, les présidents de section, le représentant du Secrétaire général et le Secrétaire exécutif, seront membres du Comité directeur du Congrès en leur qualité de membres du Comité consultatif spécial d'experts de 1955 en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants :

1. le Dr. Israël Drapkin, Directeur médical de l'Institut de Criminologie, Administration des établissements pénitentiaires, Santiago du Chili;
2. Ernest Lemers, Directeur général de l'Administration pénitentiaire, La Haye, Pays-Bas;

Secrétariat exécutif du Congrès

Secrétaire exécutif : M. Paul Amor, Représentant régional dans le domaine de la défense sociale;

Secrétaire exécutif adjoint : M. Paul Berchoud, Section de la défense sociale.

1) Désigné par le Secrétaire général conformément aux recommandations du Comité consultatif spécial d'experts de 1953 en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants.

Membres des Bureaux de sections¹⁾

Section I. Règles minima

- Président : M. James V. Bennet, Directeur, Bureau of Prisons
Department of Justice, Washington D.C. Etats-Unis
d'Amérique
- Vice-Président : M. K.F. Rustanji, Directeur adjoint, Intelligence
Bureau, Ministry of Home Affairs, Nlle Delhi, Ind.
- Rapporteur : M. Jean Dupréel, Directeur général de l'administra-
tion pénitentiaire, Ministère de la justice
Bruxelles, Belgique
- Secrétaire : Mlle Hélène Pfander, Secrétariat

Section I. Recrutement et formation du personnel

- Président : M. Roberto Pettinato, Directeur général des Institu-
tio penales de la Nacion. Ministerio de Justicia,
Buenos Aires, Argentine
- Vice-Président : M. J.B. Barry, Justice of the Supreme Court of
Victoria, Chairman of the Department of Criminology
University of Melbourne, Melbourne, Australie
- Rapporteur : M. Carlo Erra, Conseiller à la Cour d'appel, attaché
à la Direction générale des affaires pénales,
Ministère de la justice, Rome, Italie
- Secrétaire : Mlle Hélène Pfander, Secrétariat

Section II. Etablissements ouverts

- Président : M. Jorge Rosco, Président de la Commission du code
Pasay City, Philippines

1) Désignés par le Secrétaire général conformément aux recommandations du Comité spécial d'experts de 1953 en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants.

- Vice-Président : M. Wolfgang Doleisch, Oberlandesgerichtsrat, Ministère fédéral de la justice, Vienne, Autriche.
- Rapporteur : M. Torsten Eriksson, Chef de section, Ministère de la justice, Stockholm, Suède.
- Consultants : Sir Lionel Fox, Chairman of the Prison Commission for England and Wales, Londres, Angleterre.
M. José Agustín Méndez, Director Instituto de formación del personal de Prisioneros, Ministère de la Justice, Caracas, Venezuela.
- Secrétaire : M. Edward Galway, Secrétariat.

Section II, Travail pénitentiaire

- Président : M. Charles Germain, Avocat général à la Cour de cassation, Paris, France.
- Vice-Président : M. Riad Mifani, Secrétaire du Ministère de la justice, Damas, Syrie.
- Rapporteur : M. Ernest Lamers, Directeur général de l'Administration pénitentiaire, La Haye, Pays-Bas.
- Consultant : M. Ralph England, Department of Sociology, University of Pennsylvania, Philadelphie, Pa. Etats-Unis d'Amérique
- Secrétaire : M. Edward Galway, Secrétariat.

Section III, Délinquance juvénile

- Président : M. John Ross, Assistant Under-Secretary of State, Home Office, Londres, Angleterre.
- Vice-Président : M. Shakir Al-Ani, Attorney General, Ministry of Justice, Bagdad, Irak.
- Rapporteur : M. Paul Tappan, Professeur de sociologie, New York University, N.Y. Etats-Unis d'Amérique.
- Secrétaires : M. Richard Paw-U, Secrétariat.
Mlle Elizabeth Betz, Secrétariat.

5. BUREAU

Membres des bureaux du Congrès et des sections
Bâtiment de l'Assemblée, 6e étage

- Président du Congrès : Bureau A.652
- Vice-Présidents : Bureaux A.648 et A.650
- Rapporteur général du Congrès : Bureau A.644
- Présidents de la Section I : Bureau A.656
- Présidents de la Section II : Bureau A.658
- Président de la Section III : Bureau A.660
- Rapporteurs de sections : Bureaux A.640 et A.642

Secrétariat
Bâtiment de l'Assemblée, 3e étage

- M. N. Lopez-Rey, Représentant du Secrétaire général : Bureau A.361, Tel.3080/3150
- M. P. Amor, Secrétaire exécutif : Bureau A.331, Tel. 3079/3165
- M. P. Berthoud, Secrétaire exécutif adjoint : Bureau A.365, Tel.3164/3150
- Mlle H. Pfander, Secrétaire de la Section I : Bureau A.369, Tel.3275
- M. E. Galway, Secrétaire de la Section II : Bureau A.369, Tel.3275
- M. R. Paw-U, Secrétaire de la Section III : Bureau A.337, Tel.2769
- M. B. Collinski : Bureau A.365, Tel.3164/3150
- Mlle E. Betz : Bureau A.337, Tel.2769
- M. P. Garaud, Editeur du Journal : Bureau A.367, Tel.3274

Notes pour les représentants d'Organisations non gouvernementales jouissant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :

La Section de liaison des Organisations non gouvernementales occupe non plus le bureau 141, comme on l'avait indiqué précédemment, mais le bureau A.302, Tel.2198 (M.Hamori), au 3e étage du Bâtiment de l'Assemblée, entre les salles de conférence VI et VII.

6. BUREAUX ET LOCAUX POUR LES PARTICIPANTS

Représentants gouvernementaux : Six bureaux sont à leur disposition au 6e étage du Bâtiment de l'Assemblée, à savoir les bureaux A.631, A.633, A.635, A.637, A.639 et A.641 (entrée près de l'ascenseur 13).

Organisations non gouvernementales jouissant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social : Le bureau A.206, au 2e étage du Bâtiment de l'Assemblée, est à la disposition des représentants de ces Organisations.

Participants à titre individuel : Le bureau A.661 (Galerie-côte Lausanne), au 6e étage du Bâtiment de l'Assemblée, est à leur disposition (entrée près de l'ascenseur 15).

Presse : La Salle de la Presse, 5e étage du Bâtiment de l'Assemblée, est à la disposition des correspondants (accès par les ascenseurs 13 et 15).

7. CALENDRIER DES CONGRES

Lundi 22 août 1955

11 h.	Séance plénière	Ouverture du Congrès
14 h. 30	Section I	Règles minima
	Section II	Etablissements ouverts
	Section III	Délinquance juvénile

Mardi 23 août 1955

10 h.	Section I	Règles minima
	Section III	Délinquance juvénile
14 h. 30	Section I	Règles minima
	Section II	Etablissements ouverts
17 h.	Projection de films	

Mercredi 24 août 1955

9 h. 30	Séance plénière	Exposé général sur : "Les tendances modernes en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants en Europe", par Marc Ancel, Président de Chambre à la Cour d'Appel, Secrétaire Général du Centre français de droit comparé, Paris. France
10 h. 30	Section I	Règles minima
	Section II	Etablissements ouverts
14 h. 30	Section II	Etablissements ouverts
	Section III	Délinquance juvénile
18 h.	Réception offerte par le Conseil fédéral suisse, le Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève et le Conseil administratif de la Ville de Genève.	

Jeudi 25 août 1955

Visite aux Etablissements pénitentiaires a Witzwil, Bellechasse et Thorberg.

Vendredi 26 août 1955

- 9 h. 30 Séance plénière Exposé général sur : "Modern trends in the field of the prevention of crime and the treatment of offenders in Asia and the Far East", par Jorge Bocobo, Président de la Commission du Code, Pasay City, Philippines.
- 10 h. 30 Section II Travail pénitentiaire
- 14 h. 30 Section I Règles minima
- Section III Délinquance juvénile
- 18 h. Réception offerte par le représentant du Secrétaire général

Samedi 27 août 1955

- 10 h. Section I Recrutement et formation du personnel
- Section II Travail pénitentiaire
- Section III Délinquance juvénile
- 13 h. 30 Visite à l'Établissement pénitentiaire de Bocruz

Dimanche 28 août 1955

Journée libre

Lundi 29 août 1955

- 10 h. Section I Recrutement et formation du personnel
- Section II Travail pénitentiaire
- Section III Délinquance juvénile
- 14 h. 30 Séance plénière Établissements ouverts

Mardi 30 août 1955

- 9 h. 30 Séance plénière Exposé général sur : "Les orientations nouvelles dans le domaine de la prévention du crime et du traitement des délinquants en Egypte", par M. El Said Mostafa El Said, Recteur de l'Université d'Alexandrie, Egypte.
- 10 h. 30 Section I Recrutement et formation du personnel
- Section II Travail pénitentiaire
- Section III Délinquance juvénile
- 14 h. 30 Séance plénière Règles minima
- 18 h. Réception offerte par la Fondation internationale pénale et pénitentiaire

Mercredi 31 août 1955

- 9 h. 30 Séance plénière Exposé général sur : "Modern trends in the American Prison System", par Sanford Bates, Consultant en Administration publique, Monton, N.J. Etats-Unis d'Amérique.
- 10 h. 30 Section I Recrutement et formation du personnel
- 14 h. 30 Section II Travail pénitentiaire
- Section III Délinquance juvénile
- 17 h. Projection de films

Judi 1er septembre 1955

- 9 h. 30 Séance plénière Exposé général sur : "Modern trends in the field of the prevention of crime and the treatment of offenders in Latin America".
- 10 h. 30 Section III Délinquance juvénile
- 14 h. 30 Séance plénière Recrutement et formation du personnel
- 19 h. 30 Dîner offert aux chefs des Délégations gouvernementales par le Conseil fédéral suisse.

Vendredi 2 septembre 1955

- 10 h. Séance plénière Travail pénitentiaire
- 14 h. 30 Séance plénière Délinquance juvénile

Samedi 3 septembre 1955

- 10 h. Séance plénière Délinquance juvénile
- Clôture du Congrès
- Après-midi Visite à l'Établissement pour les jeunes gens, à Vennes.

8. ADMISSION AUX SEANCES

Seules sont autorisées à assister aux séances du Congrès, les personnes ayant une carte ou un ticket délivrés par le Secrétariat.

Dès son arrivée, chaque participant dûment inscrit recevra une carte au Bureau de distribution près de la porte 14.

Les représentants de la presse et de la radio, ainsi que les photographes et les cinéastes recevront des cartes d'admission sur demande présentée au Bureau d'accréditation, Centre d'information, Bureau C.300, tél. 2324/2325.

Les demandes pour l'admission aux galeries du public devront être faites à la porte 14.

9. SALLES DE SEANCES

Les séances du Congrès auront lieu dans les salles suivantes :

Séances plénières Salle des Assemblées

Section I Salle XII

Section II Salle VII

Section III Salle des Assemblées

10. ACCES AUX SALLES DE SEANCES

Les participants, les correspondants et le public auront accès aux séances par la porte 14.

11. INTERPRETATION

Les langues de travail de la Conférence sont l'anglais, le français et l'espagnol.

Les discours prononcés dans l'une des langues officielles seront interprétés simultanément dans les deux autres langues. Tout participant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues officielles s'il assure l'interprétation de son intervention dans une des langues de travail. L'interprétation dans les deux autres langues de travail peut alors être faite en prenant pour base l'interprétation donnée dans la première langue utilisée.

12. JOURNAL

Un journal sera publié chaque jour en anglais, en espagnol et en français, et donnera toutes informations courantes sur le Congrès, y compris le programme de chaque séance.

Toute communication à publier dans le journal devra être adressée au Bureau 367, tél. 3274.

13. DOCUMENTS DU CONGRÈS

Tous les documents publiés qui n'auraient pas été adressés d'avance aux participants leur seront distribués à leur arrivée. Un stand de distribution sera ouvert à la Porte 14 une demi-heure avant et après chaque séance pendant les trois premiers jours du Congrès.

C'est à ce stand que devront être adressées les demandes concernant tous documents non parvenus. Le Secrétariat s'efforcera de satisfaire celles-ci dans la limite des disponibilités.

14. PROJECTION DE FILMS

Les projections de films des mardi 23 août et mercredi 27 août seront faites au cinéma de la Salle des Conseils. Le Journal publiera les détails du programme.

Les demandes de renseignements relatives aux projections doivent être adressées à M. Paw -U, Bureau 337, tél. 2769.

15. EXPOSITION

Une exposition émanant de plusieurs pays et correspondant au programme du Congrès est présentée dans les Salles VIII, IX et XI ainsi que dans les galeries, à chaque extrémité de la Salle des Pas Perdus. L'exposition canadienne des utilisations pacifiques de l'énergie atomique restera ouverte dans la Salle des Pas perdus pendant la durée du Congrès.

16. VISITES D'ÉTABLISSEMENTS

La visite d'établissements pénitentiaires prévue pour le jeudi 25 août est organisée gracieusement par les autorités fédérales et cantonales suisses. Tous les participants y sont invités. Les dames sont également invitées à se joindre au groupe qui quittera Genève par train spécial dans la matinée.

groupe qui quittera Genève par train spécial dans la matinée.

Les visites facultatives du samedi 27 août dans l'après-midi et du 3 septembre sont organisées par les autorités du Canton de Vaud. Un groupe d'environ 100 participants pourra prendre part à chacune d'elles, à titre gracieux. Les dames pourront également se joindre aux groupes.

Le Journal publiera d'autres détails sur ces visites et des renseignements complémentaires à l'intention des participants qui se seront inscrits pour des visites d'établissements en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni pendant la semaine qui suivra la clôture du Congrès.

À cet effet, les participants sont instamment priés de remplir sans retard le formulaire relatif aux visites d'établissements qui leur est délivré à leur arrivée et de le remettre au Bureau A. 335.

17. BUREAU DE VENTE DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

On trouvera, près de la Porte 14, un bureau d'exposition et de vente de publications de l'Organisation des Nations Unies, en particulier de publications intéressant la prévention du crime et le traitement des délinquants.

18. BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

Tous renseignements nécessaires pourront être demandés au Bureau installé dans le hall de l'Assemblée générale, porte 14, tél. 2525/2535.

19. ADRESSE DU CONGRES

L'adresse du Congrès est : Congrès des Nations Unies en matière de prévention du crime et de traitement des délinquants, Palais des Nations, Genève.

Adresse télégraphique : UNATIONS - Genève

Nos de tél. 33.10.00, 33.20.00, 33.40.00

20. BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque des Nations Unies est à la disposition de tous les participants au Congrès; elle est ouverte aux heures suivantes :

Lundi - vendredi	9 - 12,30 hs. 14 - 18 hs.
Samedi	9 - 13 hs.

21. RESTAURANTS, BARS, BUFFETS ET CAFETERIA

Les restaurants et bars du Palais sont ouverts à tous les participants au Congrès. Leurs emplacements et heures d'ouverture sont les suivants :

- Grand restaurant (8ème étage, Bâtiment Assemblée)	de 9 à 21 hs.
- Restaurant du Personnel (-do-)	de 13 à 15 hs.
- Cafeteria (Hall de la porte 6)	de 8 à 15 hs.
- Bar (Hall de la porte 6)	de 8 à 20 hs.
Buffet Salle VI	de 9 à 19 hs.

22. PARCS A AUTOS

Les emplacements réservés aux parcs à autos, leurs accès et voies de circulation sont indiqués sur le plan ci-joint.

Seules pourront stationner dans le parc No 3 à proximité de la porte 14, les voitures des participants.

Les règles générales de circulation et de stationnement sur les terrains des Nations Unies et leurs abords immédiats sont les mêmes que celles qui sont en vigueur sur l'ensemble du territoire suisse.

23. ACHAT D'ESSENCE EN FRANCHISE DE DOUANE

Les représentants gouvernementaux venant à Genève avec leurs automobiles peuvent recevoir une carte spéciale leur donnant droit à acheter de l'essence en franchise de douane.

S'adresser au Secrétariat à la Division des achats, fournitures et transports Bureau 56 (Bâtiment du Secrétariat - Portes 2 et 6) pour les documents nécessaires et tous autres renseignements.

24. TRANSPORTS LOCAUX ET TAXIS

Un service d'autobus fonctionne à intervalles de 10 minutes et de 5 minutes pendant les heures d'affluence, entre la place Cornavin (Gare principale) et le Palais des Nations. La correspondance avec les autres lignes d'autobus, de tramway et de trolleybus est assurée à la place Cornavin.

Des taxis peuvent être obtenus par l'intermédiaire de l'huissier de service à la porte extérieure la plus proche ou par l'intermédiaire du Bureau de renseignements.

25. SERVICE MEDICAL

Une infirmerie est installée au deuxième étage du Bâtiment Assemblée, Bureau A 241, tél. 2848; en cas de non réponse, Bureau 028, Tél. 2807 ou 2809.

26. BANQUE

Une succursale de la Lloyds & National Provincial Foreign Bank Limited se trouve près du hall de la porte 14, près du Bureau de renseignements. Elle est ouverte de 9.30 à 12 hs. et de 14 à 16 hs. du lundi au vendredi et de 9.30 à 12 hs. le samedi.

27. POSTE, TELEGRAPHE, TELEPHONE

Un Bureau de poste se trouve à proximité du hall de la porte 14. Il est ouvert de 8.30 à 12 hs. et de 14-15 à 18.30 hs. du lundi au vendredi et de 8.30 à 12.30 hs. le samedi.

Les télégrammes pourront être expédiés depuis ce Bureau.

Des communications téléphoniques locales, interurbaines et internationales peuvent être obtenues au standard téléphonique situé au 5ème étage du Bâtiment de l'Assemblée à la salle de la presse.

28. VOYAGES ET EXCURSIONS.

Le Bureau de Thos. Cook & Son est à la disposition des participants pour l'organisation de leurs voyages, Bureau A 339, tel. 3300.

29. PHOTOGRAPHES

Des photographes commerciaux sont accrédités. Toute demande de photographies personnelles doit être adressée au Bureau des photographes commerciaux situé dans le hall de l'Assemblée générale, tel. 2613.

30. RENSEIGNEMENTS POUR LE LOGEMENT

L'Association des Intérêts de Genève a été chargée de toutes les questions de logement des participants au Congrès. L'adresse de cette association est la suivante: Place des Bergues, 3 - Genève - tel. 32.66.25.

31. SPORTS

Le Club international de tennis (Chemin Rigot) et le Club de natation des Nations Unies (l'entrée de la plage se trouve près du bâtiment du BIT, en direction de Lausanne) délivreront des cartes d'entrée aux participants au Congrès, sur demande adressée sur place aux gardiens de ces Clubs.

32. PALAIS DES NATIONS

Historique

Le Palais des Nations a été construit pour la Société des Nations. A la suite d'un concours international, 10.000 projets furent présentés et cinq architectes furent chargés de coordonner les meilleures idées.

Le Palais contient, outre la salle des Assemblées, plus de vingt salles de conférences et plus de 800 bureaux. Il est doté de l'équipement le plus moderne et peut ainsi assurer le service des conférences dans les meilleures conditions. La salle des Assemblées, la salle des Conseils, et plusieurs des grandes salles de conférences ont des installations d'interprétation simultanée qui permettent aux membres des délégations, aux journalistes et au public de suivre les débats dans toutes les langues officielles des Nations Unies : anglais, chinois, espagnol, français et russe. Le Palais des Nations est ainsi le centre de conférences internationales le plus important d'Europe.

La Salle des Assemblées

La salle des Assemblées peut recevoir près de 1.600 personnes.

L'une des parties les plus connues du Palais est la fameuse galerie de la salle des Assemblées ou Salle des Pas Perdus. Elle est dallée de granit finlandais et ses murs et colonnes sont revêtus de marbre suédois de la plus belle qualité.

La Salle des Conseils

La décoration de la Salle des Conseils est un don de l'Espagne.

Le vestibule carré qui donne accès à la salle est orné de trois bas-reliefs, œuvres du sculpteur anglais Eric Gill, qui ont été offerts par le Royaume-Uni.

Salles de Conférences

La plupart des salles de conférences donnent sur une galerie d'où l'on a une vue admirable sur la cour d'honneur.

Les salles de conférences comportent des décorations et des installations variées.

Pour la salle III, qui est lambrissée de bouleau et de poirier, la Suisse a commandé au peintre genevois Barraud un panneau décoratif représentant un bateau qui glisse sur des eaux calmes.

La salle V, œuvre de White Allen, de Londres, est d'une sobriété remarquable. Les panneaux des quatre grandes portes, d'un vert olive patiné, sont ornés de modèles d'architecture de différents pays : un gratte-ciel new-yorkais, une pagode chinoise, etc.

La salle VI a été décorée par la Suisse. Les panneaux intérieurs des portes d'entrée sont ornés de sujets tirés de l'histoire suisse.

La salle VII a été décorée par Porteneuve (France).

La salle VIII, œuvre de Petersen, de Copenhague, est décorée de lambris de bois et de panneaux de marqueterie.

La salle IX a une apparence moins européenne. Les panneaux sont en stink-wood (sterculier) bois sud-africain reconnu pour la variété et la beauté de ses veines.

La salle X a été offerte par le Gouvernement letton. Son parquet est en chêne noir incrusté de bois blanc.

Dans la salle XI, les murs ont été tapissés de cuir naturel par H. Mutters, de La Haye.

La salle XII, qui a été décorée par une firme italienne, peut aussi servir de salle de cinéma.

Ces salles de styles et de décorations si diverses témoignent du désir des constructeurs du Palais de réaliser un ensemble harmonieux.

Bibliothèque

La bibliothèque, fondée en 1920, par la Société des Nations grâce à la générosité de M. John D. Rockefeller, Jr., se trouve depuis 1936 dans un bâtiment spécial qui constitue l'aile la plus éloignée du Palais des Nations. Ce centre international de recherche, installé selon les conceptions les plus modernes, peut abriter un million de volumes. Ses salles de travail et de lecture peuvent recevoir plus de 140 personnes. Ses collections (1955 : 450.000 volumes; 4.276 périodiques reçus régulièrement) sont à la disposition des organes des Nations Unies et des institutions spécialisées, et les membres des délégations, les experts, les journalistes, les spécialistes des questions internationales et les étudiants y recourent abondamment.

Ses publications, la Liste mensuelle d'ouvrages catalogués à la Bibliothèque des Nations Unies (28^{ème} année, 1955) et la Liste mensuelle d'articles sélectionnés (27^{ème} année, 1955) contiennent des renseignements sur les dernières publications politiques, juridiques, économiques et financières parus dans le monde entier, et que l'on peut y consulter.

La bibliothèque possède une collection unique de manuscrits et de lettres autographes d'un grand nombre de personnalités mondiales de premier plan, qui se sont faits les champions de l'idéal des organisations internationales. Des pièces d'un grand intérêt (documents officiels, bustes, portraits, etc.) sont réunies dans une salle d'exposition qui est située au premier étage de l'aile de la bibliothèque et qui constitue le premier musée international d'histoire diplomatique.

ANNEXE I

ORGANISATIONS INTERNATIONALES A GENEVE

Organisation des Nations Unies

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) Office européen
Commission économique pour l'Europe
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Comité central permanent de l'opium
Palais des Nations, tel. 33.10.00 - 33.20.00 - 33.40.00.

Institutions spécialisées des Nations Unies

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Bureau international du travail
154, rue de Lausanne, tel. 32.62.00.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS)

Palais des Nations, tel. 33.10.00 - 33.20.00 - 33.40.00.

UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (UIT)

Palais Wilson, 52, rue des Pâquis, tel. 32.67.10

ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE (OMM)

Avenue de la Paix, 1, tel. 33.51.40

COMMISSION INTERIMAIRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU COMMERCE (CIOIC/GATT)

Le Bocage, route de Pregny, tel. 33.10.00 - 33.20.00 - 33.40.00

Autres Organisations internationales

COMITE INTERGOUVERNEMENTAL POUR LES MIGRATIONS EUROPEENNES

63, rue des Pâquis, tel. 32.81.10

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE (CERN)

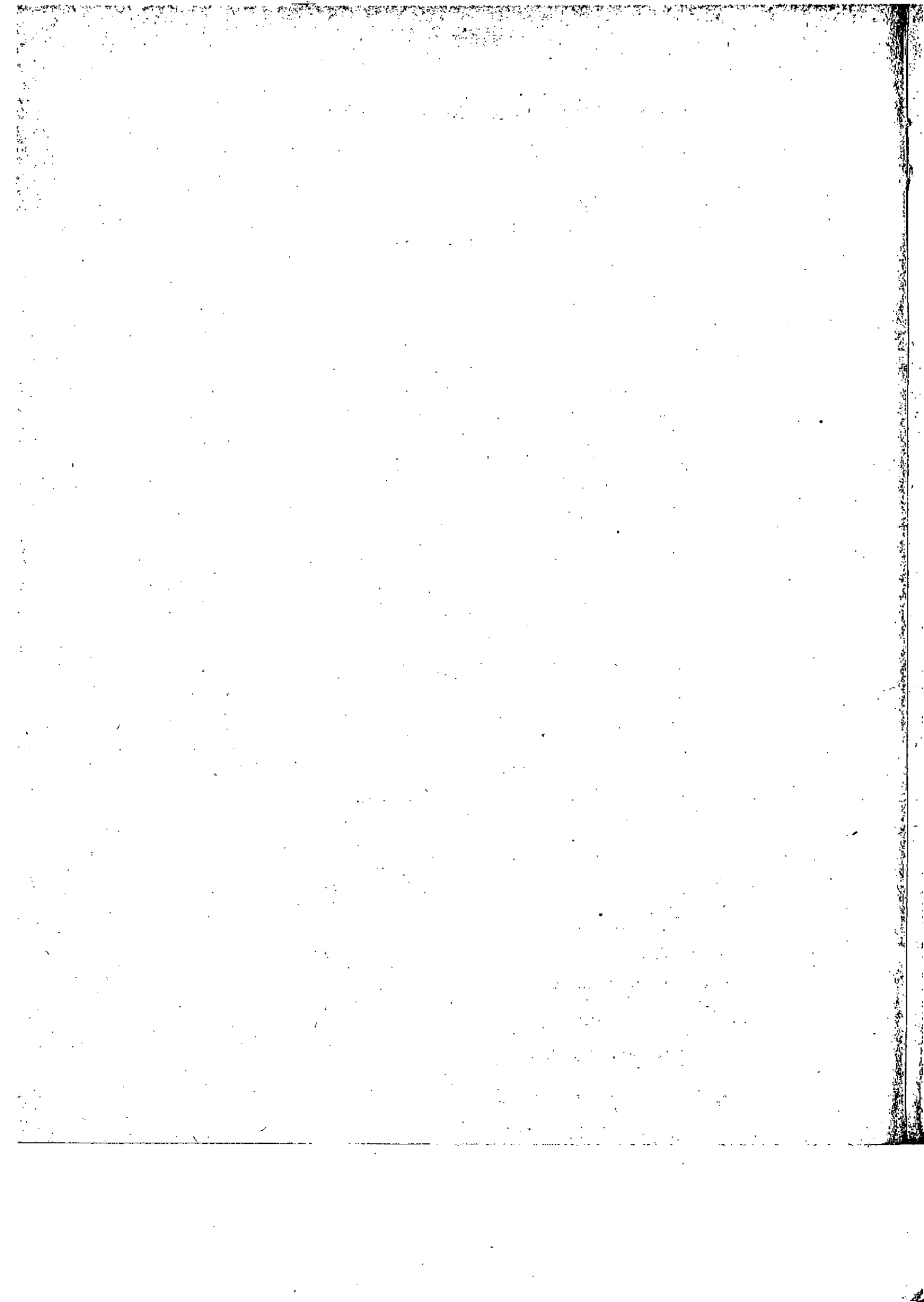
Case postale 25, Genève, tel. 8.94.84

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

7, Avenue de la Paix, tel. 33.30.60

LIGUE DES SOCIETES DE LA CROIX-ROUGE

26, Avenue Beau-Séjour, tel. 36.44.50



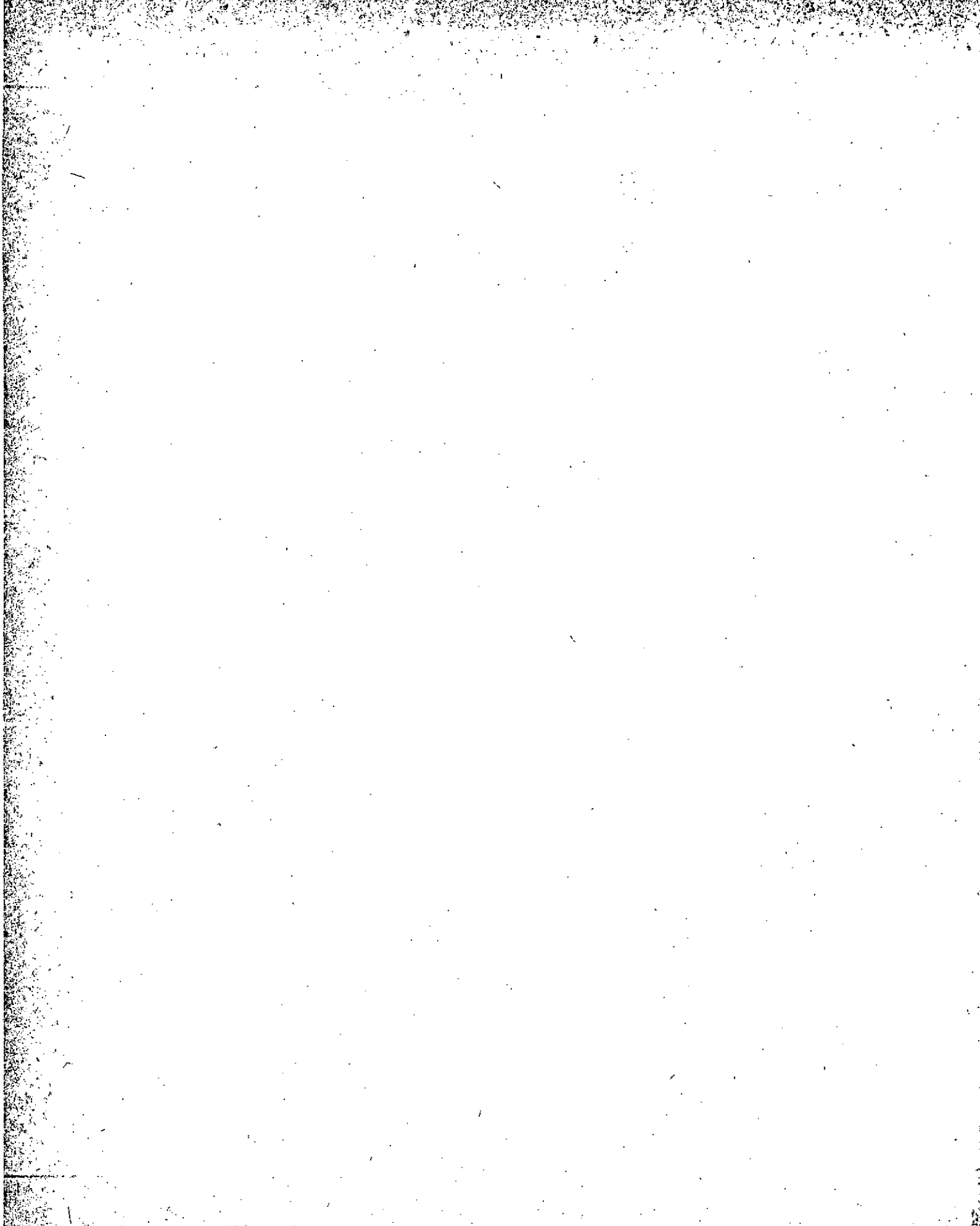
LISTE DES DELEGATIONS PERMANENTES DES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES ACCREDIEES AUPRES DE L'OFFICE EUROPEEN DES NATIONS
UNIES.

Argentine	3, Chantepoulet - Genève	32.56.55
Australie	41, quai Wilson - Genève	32.71.05
Belgique	villa "La Pelouse" chemin de l'Impératrice - Genève (ext.31-25)	33.10.00
Bésil	1, rue du Temple - Genève	32.67.62
Canada	villa "La Pelouse", chemin de l'Impératrice - Genève (ext.31-36)	33.10.00
Chili	1-3, Chantepoulet - Genève	32.56.60
Colombie	29, quai du Mont-Blanc - Genève	32.31.46
Costa-Rica	5, Château de Champel - Genève	36.43.10
Danemark	villa "La Pelouse", chemin de l'Impératrice - Genève (ext.21-82)	33.10.00
Etats-Unis	1, rue du Temple - Genève	32.70.25
France	villa "La Pelouse" chemin de l'Impératrice - Genève (ext.26-19)	33.10.00
Grèce	2, Place de la Métropole - Genève	25.77.34
Guatémala	Consulat du Guatemala - 13, rue Cécile - Genève	24.62.45
Inde	1-3, Chantepoulet - Genève	32.91.10
Iran	1-3, Chantepoulet - Genève	32.55.77
Israël	37, Quai Wilson - Genève	33.22.05
Mexique	35, quai Wilson - Genève	32.45.12
Norvège	villa "La Pelouse", chemin de l'Impératrice - Genève (ext.24-30)	33.10.00
Panama	Jubiläumstrasse 43 - Berne (031)	9.07.37
Pays-Bas	villa "La Pelouse" chemin de l'Impératrice - Genève (ext.31-38)	33.10.00
Pologne	4, rue Munier-Romilly - Genève	24.42.77
République Dominicaine	28, chemin Vermont - Genève	34.01.21
Royaume-Uni	villa "La Fenêtre", route de Pregny - Genève	33.23.85
Suède	villa "La Pelouse", chemin de l'Impératrice - Genève (ext.31-16)	33.10.00

Tchécoslovaquie	villa "Coin de Chaussée", 70 chemin des Hauts-Crêts - Vandoeuvres-Genève	8.09.58
Turquie	villa "La Palouse", chemin de l'Impératrice - Genève (ext.28-71)	33.10.00
URSS	5, avenue de la Paix - Genève	33.18.70
Uruguay	61, avenue Moart - Paris XVIe	
Venezuela	15, Rötzelstrasse - Zurich 6 (051)	26.31.30
Yougoslavie	1, route de Florissant - Genève	25.88.80

LISTE DES ETATS NON MEMBRES AYANT ACCRÉDITÉ DES OBSERVATEURS A TITRE
PERMANENT AUPRES DE L'OFFICE EUROPEEN DES NATIONS UNIES

Albanie	Villa Pré Feuille, Collonge-Bellerive - Genève	8.25.72
Allemagne	6, rue du Mont-de-Sion - Genève	25.43.57
Autriche	Villa "La Pelouse", chemin de l'Impératrice - Genève (ext.27-81)	33.10.00
Bulgarie	3, rue Henri Spiess - Genève	36.58.16
Espagne	10, Clos Belmont, angle 26 bis route de Chêne - Genève	36.06.30
Finlande	Chemin Malombré, 5 - Genève	25.47.88
Hongrie	12, avenue Léon Gaud - Genève	24.55.93
Italie	14, rue Charles Galland - Genève	25.33.44
Japon	60, rue du Rhône - Genève	24.03.08
Saint Marin	4, rue Lefort - Genève	25.08.50



LISTE DES CONSULATS A GENEVE

Allemagne, Rép. féd. d'	6, rue du Mont-de-Sion	25.43.57
Argentine	8, rue du Vieux-Collège	24.34.04
Australie	41, quai Wilson	32.71.05
Belgique	31, avenue Pictet-de-Rochemont	36.78.75
Bolivie	38, Boulevard des Tranchées	24.04.32
Brésil	1, rue du Temple	32.22.51
Chili	1-3, rue de Chantepoulet	32.56.60
Colombie	3, rue du Prince	24.71.60
Costa Rica	20, Plateau de Champel	36.43.10
Cuba	27, avenue Pictet-de-Rochemont	36.79.45
Danemark	11, Place de la Fusterie	25.25.40
Espagne	10, Clos Belmont	36.06.30
Etats-Unis d'Amérique	1, rue du Temple	32.70.20
Finlande	8, rue Pictet-de-Rochemont	36.83.36
France	11, rue Imbert-Galloix	25.02.77
Guatemala	13, rue Céard	24.62.45
Haïti	3, avenue Pasquier	36.39.16
Inde	1-3, Chantepoulet	32.91.10
Iran	1-3, Chantepoulet	32.55.77 - 35.05.40
Islande	43, quai Wilson	32.77.46
Italie	14, rue Charles Galland	25.33.44
Japon	40, Chemin Krieg	36.50.20
Liberia	1, rue du Rhône	24.63.87
Luxembourg	1, rue d'Italie	24.94.05
Mexique	1, rue d'Italie	24.94.05
Monaco	56, quai Gustave Ador	36.34.90
Nicaragua	121, rue de Lausanne	32.47.52
Norvège	93, rue du Rhône	25.02.14
Panama	1, rue de la Cité	24.42.36
Pays-Bas	8, rue Bovy-Lysberg	24.11.02

Pérou	34, Chemin Krieg	36.67.47
Pologne	6, rue René Bracomilly	24.42.77
Portugal	14, Crêts-Champel	36.48.16
Royaume-Uni	41, Quai Wilson	32.63.10
Salvador	24, rue Corratierie	25.33.39
Suède	10, rue de Hollande	24.71.15
Turquie	44, Boulevard des Tranchées	24.08.34
Uruguay	1, rue des Vollandes	36.37.86
Venezuela	13, quai de l'Île	24.71.70
Yougoslavie	1, route de Florissant	25.88.80

LISTE DES AMBASSADES ET LEGATIONS A BERNE

Allomagne, Rép. féd. d'	Willadingweg, 78	4.08.31 - 4.08.35
Argentine	Elfenstrasse, 6	4.35.65 - 4.06.38
Autriche	61, Kramgasse	2.19.75 & 76
Belgique	6, Weststrasse	2.74.18 & 19 & 2.38.96
Bésil	46, Luisenstrasse	3.12.85 - 3.54.12
Bulgarie	2, Bernastrasse	2.90.31 - 3.91.01
Canada	82, Kirchenfeldstrasse	4.63.81
Chili	2, Kesslergasse	3.64.50
Chine	7-9, J.V. Widmannstrasse	4.73.32
Colombie	4, Anthausgasse	2.97.00
Cuba	18a, Schosshaldenstrasse	4.24.00
Danemark	95, Thunstrasse	4.40.40
Egypte	16a, Taubenstrasse	2.80.94
Equateur	43, Dufourstrasse	4.68.58
Espagne	43, Brunnmattenstrasse	4.04.12 - 4.40.48
Etats-Unis d'Amérique	93-95, Jubiläumstrasse	9.40.11
Finlande	21, Schänklihalde	2.92.08 - 09
France	44, Sulgeneckstrasse	5.40.24
Grèce	3, Jungfraustrasse	4.99.31
Guatemala	11, Marlonstrasse	2.14.31
Hongrie	5, Sulgenbachstrasse	5.66.61-62-63
Inde	59, Thunstrasse	4.01.93-94-95
Indonésie	9, Elfenstrasse	4.09.83
Iran	16, Elfenstrasse	4.00.97
Irlande	9, Dufourstrasse	4.04.47
Israël	27, Meriustrasse	2.50.42-43

Italie	14, Elfenstrasse	4.41.51
Japon	20, Daxelhofstrasse	3.24.32 - 3.29.00
Liban	16, Pinkenhübelweg	2.93.43
Liechtenstein	40, Gerechtigkeitsgasse	3.80.66
Luxembourg	79, Thunstrasse	4.38.12
Mexique	57, Bernastrasse	3.88.75
Norvège	29, Dufourstrasse	4.46.76
Panama	43, Jubiläumstrasse	9.07.37
Pays-Bas	11, Kollerweg	4.70.63
Pérou	2, Bundesplatz	2.00.86
Pologne	20, Elfenstrasse	4.04.52-53-54
Portugal	50a, Helvetiastrasse	2.17.73
République Dominicaine	45, Laubeggstrasse	4.46.43
Roumanie	5, Schösslistrasse	2.41.16-17
Royaume-Uni	83, Willadingweg	4.50.21
Saint-Siège	60, Thunstrasse	4.60.40
Suède	30, Marienstrasse	2.38.70-79
Syrie	68, Kirchenfeldstrasse	4.73.44
Tchécoslovaquie	53, Mariastrasse	4.36.45
Thaïlande	10, Weststrasse	3.44.14
Turquie	18, Kalcheggweg	4.05.87
Union Sud-Africaine	Bellevue Palace	2.45.41
Union des Républiques socialistes soviétiques	37, Brunnenrain	4.05.66
Uruguay	97, Jubiläumstrasse	3.15.31
Venezuela	55, Aegerterstrasse	3.88.52
Yougoslavie	38, Kalcheggweg	4.42.51

This archiving project is a collaborative effort between the United Nations Office on Drugs and Crime and the American Society of Criminology, Division of International Criminology. Any comments or questions should be directed to Cindy J. Smith at cjsmithphd@comcast.net or Emil Wandzilak at emil.wandzilak@unodc.org.